

Piscine H2O

TARIFS 2020-2021

PIÈCES À FOURNIR

- Anciens adhérents :
 - Le bulletin d'adhésion disponible en téléchargement sur le site ou à l'accueil.
 - Un certificat médical ou une attestation de réponse au questionnaire santé si vous nous avez déjà fourni un certificat médical il y a moins de 3 ans.
- Nouveaux adhérents :
 - Le bulletin d'adhésion disponible en téléchargement sur le site ou à l'accueil.
 - Un certificat médical de moins de 3 mois.
- Pour tous :
 - Le moyen de paiement : par espèces, par chèques (1 à 3), par prélèvement mensuel (fournir le mandat Sepa disponible sur le site ainsi qu'un RIB ou par virement unique.

TARIFS

EVEIL AQUATIQUE		
BÉBÉ NAGEUR (0-3 ANS)	1 séance / semaine	90€/10 SEANCES
JARDIN AQUATIQUE (4-6 ANS)	1 séance / semaine	225€/AN
COURS DÉBUTANT / CONFIRMÉ ANNUEL		
ENFANTS (6 ANS ET+)	1 séance / semaine	235€/AN
ADULTES	1 séance / semaine	245€/AN
COURS DÉBUTANT / CONFIRMÉ 10 SEANCES		
ENFANTS (6 ANS ET+)	1 séance / semaine	85€
ADULTES	1 séance / semaine	90€
AQUAGYM		
AQUAGYM 45 MINUTES	1 séance / semaine	276€/AN
AQUAGYM 60 MINUTES	1 séance / semaine	360€/AN
AQUATRaining 45 MINUTES	1 séance / semaine	360€/AN
STAGES ENFANTS VACANCES SCOLAIRES		
APPRENTISSAGE/PERFECTIONNEMENT	5 séances / semaine	85€ / semaine
JARDIN AQUATIQUE	5 séances / semaine	43€ / semaine
ESPACE DÉTENTE		
ACCÈS SAUNA / HAMMAM / ESPACE DÉTENTE	1 entrée	10€
	10 entrées	90€

Piscine H2O

BULLETIN D'ADHÉSION 2020/2021

<input type="checkbox"/> AQUAGYM	<input type="checkbox"/> ADULTES	<input type="checkbox"/> RENOUVELLEMENT
<input type="checkbox"/> ENFANTS	<input type="checkbox"/> STAGES	<input type="checkbox"/> NOUVELLE ADHESION

GROUPE	JOURS	HORAIRES

Nom			
Prénom			
Date de naissance		Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Adresse			
E-mail			
Tél. domicile		Tél. portable	

CERTIFICAT MEDICAL (moins de 3 mois) pour les nouveaux adhérents ou QUESTIONNAIRE MÉDICAL pour les anciens adhérents	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
DROIT A L'IMAGE Je soussigné(e) autorise la publication de photos sur lesquelles figure mon enfant ou moi-même dans le cadre des activités d'H2O sur tous supports liés à H2O.	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	Signature	
REGLEMENT INTERIEUR et REGLEMENT FINANCIER Téléchargeables sur le site (https://www.piscineh2o.fr) Je soussigné(e) déclare, après en avoir pris connaissance, accepter le règlement intérieur et m'engager à le respecter.	Signature	

Piscine H2O

COTISATION	Montant :	Payée le :
-------------------	-----------	------------

<input type="checkbox"/> CHEQUE	Banque :	
<input type="checkbox"/> REGLEMENT (1 fois)		
<input type="checkbox"/> REGLEMENT (3 fois)		

<input type="checkbox"/> PRELEVEMENT MENSUEL	Banque :	Titulaire :
--	----------	-------------

<input type="checkbox"/> VIREMENT (1 fois)	
<input type="checkbox"/> ESPECES	

<input type="checkbox"/> ATTESTATION/FACTURE POUR COMITE D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
---	------------------------------	------------------------------

SIGNATURE DE L'ADHERENT : (ou de la personne investie de l'autorité parentale pour les mineurs ou personne investie de l'autorité pour les majeurs protégés)

Piscine H2O

QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS-SPORT » (Annexe II 22-Art.231-1 du Code du Sport)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON.

Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une crise cardiaque inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force, une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des problèmes de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent</i>		

Piscine H2O

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE DE SANTE «QS-SPORT»

A remplir par l'adhérent demandant le renouvellement de son adhésion

Je soussigné(e)

Demeurant

.....

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni à la SARL H2O un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les activités pratiquées au sein de la piscine H2O, il y a moins de 3 ans,
- Ne pas avoir eu d'interruption d'adhésion depuis la fourniture de ce certificat,
- Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS SPORT » dont le contenu est précisé à l'annexe II-22 (Art.A.231-1) du Code du Sport.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à

Le

Signature :

Piscine H2O

REGLEMENT INTERIEUR PISCINE H2O (Mise à jour 09/05/2020)

Consignes générales et devoirs des adhérents et personnes fréquentant l'établissement

Tout adhérent doit avoir un comportement correct vis à vis des personnels et adhérents de la structure. Il se doit également de respecter les matériels ainsi que les locaux mis à sa disposition.

Le comportement de chaque adhérent doit être en accord avec les valeurs morales, physiques et civiques du « Vivre ensemble ».

L'adhérent qui ne respecterait pas le règlement intérieur pourra être radié de la piscine d'H2O.

Tout adhérent est couvert par une assurance Responsabilité Civile, souscrite automatiquement lors de son adhésion à la piscine H2O.

L'information des adhérents est assurée via le site internet et par un tableau d'affichage dans le hall d'entrée de la piscine. Il appartient à chacun de les consulter régulièrement.

Tout adhérent se doit de respecter les horaires d'activités. L'accès au bassin sera défini selon son choix de créneau décidé lors de son inscription.

Conditions générales

Un parking pour les adhérents est à disposition autour du bâtiment. Celui-ci doit être utilisé dans les emplacements matérialisés pour ne pas gêner les riverains.

Tout adhérent de la piscine H2O doit avoir pris connaissance du règlement intérieur et du Plan d'Organisation des Secours, affichés à l'accueil.

La responsabilité de la Société H2O, ne peut être engagée en cas de perte, vol, détérioration des effets ou objets personnels.

Respecter l'utilisation des vestiaires Hommes/Femmes.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

Le port du maillot de bain est obligatoire (short, caleçons interdits).

Sécurité

Pour les activités à l'année, un certificat médical est obligatoire (moins de 3 mois).

La société H2O se dégage de toutes responsabilités en cas de problèmes de santé survenus lors d'un cours ou lors de l'utilisation de l'espace détente (sauna, hammam, espace relaxation).

Pour les cours de natation, le bonnet de bain est obligatoire. Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu et que l'éducateur est présent. Les parents gardent l'entière responsabilité de leurs enfants jusqu'à la prise en charge par l'éducateur sur le bord du bassin, et dès la sortie de l'eau, à la fin du cours. Les parents sont donc responsables de leurs enfants dans les vestiaires, l'accueil et le parking.

L'accès sur le bord du bassin est strictement interdit sans la présence d'un maître-nageur.

Piscine H2O

Hygiène

Par mesure d'hygiène, les chaussures sont interdites dans les vestiaires ainsi que sur le bord du bassin. L'espace déchaussage est prévu à cet effet. Les chaussures de piscine, ou claquettes sont fortement conseillées au bord du bassin. Le bonnet de bain n'est pas obligatoire pour l'aquagym, toutefois, il est demandé que les cheveux soient attachés.

Les maladies infectieuses externes (verrues, herpès, virus...) doivent être signalées au maître-nageur ou à l'accueil.

Douche et passage dans le pédiluve sont obligatoires avant chaque bain.

Il est strictement interdit de courir, pousser et de plonger sur le bord du bassin.

Il est strictement interdit de cracher et d'uriner dans l'eau.

Il est interdit de manger dans l'établissement à l'exception de l'accueil.

Adhésion et cotisation

L'adhésion aux activités de la piscine H2O est effective le jour où le dossier d'inscription est complet (le bulletin d'adhésion complété et signé, le certificat médical remis et le montant de la cotisation payé).

Cette date marque le démarrage de l'adhésion acquise pour une année. En cas d'arrêt de l'activité, à la charge de l'adhérent de dénoncer cet engagement par lettre recommandée adressée à la société H2O.

Durant chaque période de vacances scolaires (Toussaint, hiver, printemps et été), les plannings des activités seront modifiés de la manière suivante :

- Les matinées sont réservées aux stages de natation enfants.
- Les après-midis sont réservés aux cours d'aquagym sur pré-inscription.

RAPPEL DATES DE FERMETURES TECHNIQUES OBLIGATOIRES POUR VIDANGES

Hiver : du mercredi 23 décembre 2020 au soir, au lundi 4 janvier 2021 au matin

Été : du vendredi 27 août au soir, au lundi 6 septembre 2021 au matin

Le remboursement du montant de la cotisation peut être demandé en cas de maladie, accident (supérieur à 4 cours consécutifs), ou cas de force majeure (déménagement, mutation...). Cette demande doit faire l'objet d'un courrier, accompagné d'un justificatif.

Le remboursement est alors effectué au prorata temporis du nombre de mois restants.

Toute demande de remboursement est étudiée par le gérant de la Société H2O, qui statue. Une réponse est alors adressée dans les dix jours suivants la réception de la lettre.

Concernant la Société H2O, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de force majeure indépendante de sa volonté (crise sanitaire, problème technique...), nécessitant la fermeture administrative temporaire de l'établissement. Des solutions de séances de rattrapages, pourront être envisagées en fonction des contraintes liées aux activités.